

Pour répondre à la loi de 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Cela permet une prise en charge globale des patients.

## Le SPASAD assure:

- Un service personnalisé
- Une prise en charge globale
- Une prise en charge coordonnée
- Un guichet unique

Le SPASAD prend en charge les personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap de moins de 60 ans.



## **NOTRE MISSION:**

Conjuguer les compétences entre les soignants et les aides à domicile afin de maintenir les personnes le plus longtemps possible à leur domicile dans des conditions optimales





SOIN AIDE ECOUTE
COORDINATION
RESPECT

**ACCOMPAGNEMENT** 

120, rue Victor Hugo 80440 BOVES

03 22 09 58 11 sisa.sud@wanadoo.fr



Le SAAD a été créé en 2017 et est composé d'auxiliaires de vie qui accompagnent les personnes dans les actes de la vie quotidienne :

- Aide à la toilette
- Aide à l'habillage
- Préparation des repas
- Ménage
- Accompagnement aux sorties
- Aide aux aidants







**TARIFS** 

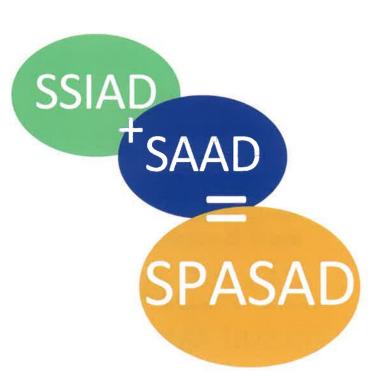
SEMAINE 22€00/h

DIMANCHE JOUR FÉRIÉ

27€00/h



Une partie des frais peuvent êtres pris en charge par le conseil départemental qui attribue une aide financière : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou Prestation Compensatoire du Handicap (PCH).



Le SSIAD a été créé en 1987 pour permettre de :

- Prévenir ou différer l'hospitalisation
- Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation
- Apporter une qualité de vie par le maintien à domicile le plus longtemps possible.

Les aides-soignant(e)s réalisent des soins d'hygiène et de nursing sous la responsabilité d'une infirmièr(e) coordinatrice.

Le SPASAD regroupe le SSIAD et le SAAD, l'objectif étant de permettre un meilleur suivi des usagers et assurer un accompagnement optimal à domicile.

Le SPASAD intervient sur 50 communes sur les secteurs d'Ailly-sur-Noye et de Boves

## **TARIFS**

Prise en charge totale par la sécurité sociale sous ordonnance du médecin traitant. L'entrée nécessite un accord de l'infirmièr(e) et dépend du degré de dépendance de la personne.





